Suivi administratif : Claire Veret – c-veret@enseignement-catholique.fr Tél. **: 06 52 73 64 65**

**DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE**

Nous vous transmettrons une convention pour faire votre demande de prise en charge auprès d’AKTO.

**Votre dossier, pour chaque demande, doit être constitué des 3 documents suivants :**

1. **La convention de formation**  à compléter et à signer

**Une copie est impérativement** à retourner à l’ECM - mail : c-veret@enseignement-catholique.fr

1. **Le formulaire OPCALIA de demande de prise en charge** à saisir (de préférence) sur OPCABOX [www.opcalia.com](http://www.opcalia.com) complété, édité et signé avec les informations suivantes :
* Secteur : enseignement privé
* Organisme de formation : ECM 2 rue Chaintron 92120 Montrouge

 - N° Siret : 409517620 000 38 - Enregistré sous le numéro 11 75 27347 75

* Intitulé de la formation : Formation continue des responsables de SEGPA
* Durée du stage : voir convention
* Dates de début et fin de formation : voir convention.
* Coût pédagogique : voir convention.

Nous attirons votre attention sur les mentions obligatoires à compléter pour faire la demande de prise en charge.

1. **Le programme détaillé** de l’action de formation.

Votre dossier **complet** est à envoyer à votre pôle Opcalia de référence.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,